

# AKTEN BURGERLIJKE STAND POPPEL

## 1810

Geboorteaangiften-Huwelijksakten-Overlijdensaangiften

### Akte afdrukken?

- ga naar de akte die je wilt afdrukken
- selecteer op je adobe reader "printen"
- zet een vinkje bij "Huidige pagina"
- klik op OK

### Een realisatie van:



### Met dank aan:



Gemeentebestuur Ravels

L'an mille huit cent dix, le six du mois de janvier à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste L. Diemenus Maire de la Commune de Poppel, et officier de l'état civil au lieu de nos séances, se sont présentés pour contracter mariage, Jean Baptiste van de Weteringh tissandage de cinquante une ans né et domicilié à Poppel Département des deux nettes, veuf de feu Catharine van Ostad, fille de feu Cornil van de Weteringh et Adrienne Verschuur d'une part.

Et Jeanne Jansens servante âgée de trente deux ans née à Hoogeniende Royaume d'Holland domiciliée à Poppel Département des deux nettes, fille majeure de Henri Jansens Cultivateur âgé de soixante deux ans, domicilié à Hulstel Royaume d'Holland, et de feu Antonette van de Sanden, lequel y présent et consentant au mariage d'autre part.

Les actes préliminaires dont il a été fait faite lecture ainsi que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt quatre au onze, sont extraits 1<sup>o</sup> de registre des publications récemment faites à Poppel le vingt quatre et le trente un décembre derniers, 2<sup>o</sup> des actes de naissance des époux, 3<sup>o</sup> acte de décès de la femme du futur, 4<sup>o</sup> acte de décès de la mère de la future, Les parties

ayant déclaré le prendre mutuellement pour mari  
 et femme, et nulle opposition n'étant survenue, nous  
 avons proclamé qu'au nom de la Loi, ils étoient unis  
 en mariage, le tout conformément au Chapitre trois  
 de la Loi du vingt centode au ordre, en présence de  
 wilhem van hees Cultivateur âgé de soixante-deux ans  
 jean baptiste van hees Cultivateur, âgé de cinquante  
 ans, pierre keyser tisserand âgé de soixante ans, et  
 jean Eugels (ordonnier) âgé de quarante ans, tous  
 quatre domiciliés à poppele ~~Dominicilés~~ Département de  
 deux nettes, et ont les parties et le père de la future  
 et témoins auxquels le present a été lu signés avec  
 nous, acceptés les époux et le père de la future qui  
 ont déclaré de ne savoir escrire

approuvé le mot  
 vaic ci contre  
 M. Siemann  
 main

mari X de jean baptiste van de weteringhe  
 mari X de joanne jansens  
 mari X de henri jansens

par keyser J. B. van hees M. Siemann  
 Jean Eugels main

Le six mille huit cent dix, le sept du mois de janvier à huit heures  
 du matin, par devant nous jean baptiste Siemann Maire et officier de  
 l'état civil de la commune de poppele, arrondissement de turinbourg  
 Département des deux nettes, est comparu Corneil Gabriels Cultivateur  
 âgé de trente sept ans né à Sterckplaat domicilié à poppele, lequel  
 nous a présenté un enfant du sexe masculin né à  
 poppele hier à dix heures du soir, de lui déclarant et de  
 spectonille jansens son épouse âgée de trente six ans né  
 à bacula domiciliée à poppele, auquel il a déclaré vouloir  
 donner les prénoms de Bartolomé, les dits déclarations  
 et présentations faites en présence de henri willeborts  
 tailleur âgé de trente sept ans, et jean Eugels (ordonnier)  
 âgé de quarante ans tous deux domiciliés à poppele et  
 ont les parties et témoins signés avec nous le present acte  
 de naissance après qu'il lecture lui en a été faite

Corneil Gabriels  
 H. Willeborts M. Siemann Jean Eugels

H. 2  
 H. 3



N<sup>o</sup> 3  
9

L'an mille huit cent dix, le neuf du mois de janvier  
à quatre heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste  
Siemens Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel  
arrondissement de Tournout, Département des Deux Nettes, sont  
comparus Lambert Boex Cultivateur âgé de soixante-trois ans, et  
Christien de Jongh Cultivateur âgé de quarante-deux ans, voisins  
tous deux domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que ce jour  
d'hui à deux heures à midi est décidé Jean Franckee Journalier  
âgé de soixante-huit ans né et domicilié à Poppel, célibataire  
fils de feu Henri Franckee et Helene Kôler, en la maison N<sup>o</sup>  
Section premier, et les déclarants ont signé avec nous le présent  
acte après que lecture lui en a été faite.

L. Boex

C. De Jongh

J. Siemens  
Maire

N<sup>o</sup> 4  
9

L'an mille huit cent dix, le dix du mois de janvier à  
deux heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste Siemens  
Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel  
arrondissement de Tournout Département des Deux Nettes  
sont comparus Jean Eugels Cordonnier âgé de quarante ans  
et Jean de Doncker tonnelier âgé de quarante quatre ans  
voisins tous deux domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré  
que ce jour d'hui à dix heures du matin est décidé Godardine  
Gruythuyser fille âgée de trente-cinq ans née à Sint  
Hoven domiciliée à Poppel épouse de Adrien Loureysser  
journalier âgé de trente-trois ans né à wester domicilié  
à Poppel, fille de feu walter Gruythuyser et Elisabeth  
Kruem, en la maison N<sup>o</sup> Section quatrième, et les déclarants  
ont signé avec nous le présent acte après que lecture  
lui en a été faite.

J. de Doncker

J. Eugels  
Maire

H: 5  
M

Le six mille huit cent dix, le dix sept janvier à onze heures du  
matin par devant nous Jean Baptista W. Steinaus Maire de la Commune  
de Poppel, et officier de l'Etat civil au lieu de nos Seigneurs se sont  
présentés pour contracter le mariage, Henri Janssen Cultivateur âgé  
de vingt six ans né et domicilié à Wente, fils majeur de feu  
Adrien Janssen, et de Catharine Sludder Cultivatrice âgée de  
soixante un ans, domiciliée à Wente, Département des deux Nettes  
laquelle y présente et consentant le mariage d'une part.

Et Catharine van hees âgée de vingt sept ans née et domiciliée  
à Poppel, fille majeure de Wilhem van hees Cultivateur âgé de soixante  
deux ans, et marié Catharine de Jonghe âgée de soixante neuf ans  
domiciliés à Poppel. Département des deux Nettes, lesquels y présents et  
consentant le mariage d'autre part.

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi que  
du Chapitre de ce titre de mariage de la Loi du vingt quatre  
au oula, sont extraits 1<sup>o</sup> de registre des publications récemment  
faites à Poppel et à Wente le sept et le quatorze du mois courant  
2<sup>o</sup> des ~~deux~~ naissances des épouse, 3<sup>o</sup> acte de décès du père  
du futur, les parties ayant déclaré se prendre mutuellement  
pour mari et femme, et nulle opposition n'étant survenue

approuvé le mot  
saie C. Contre  
W. Steinaus  
Maire

nous avons proclamé qu'en vertu de la Loi, ils étoient unis en  
mariage, se sont conformément au Chapitre trois de la Loi du  
vingt quatre au oula, en présence d'Adrien van Helst Cultivateur  
âgé de trente neuf ans domicilié à Poppel beau père du futur  
Jean Baptista van Loon Cultivateur âgé de trente sept ans domicilié  
à Wente Cousin du futur, Eticola van hees fils Cultivateur âgé  
de vingt quatre ans domicilié à Poppel, et Jean Baptista van  
hees Cultivateur âgé de quarante cinq ans domicilié à Poppel  
Département des deux Nettes, et ont les parties et la mère  
du futur, et le père de la future, et témoins auxquels la  
présent a été lu Signés avec nous: J. H. Janssen

Catharina Sludder  
W. van Hees  
C. Van Hees  
Nic. van Helst J. B. van Loon  
N. van Hees & C. van hees W. Steinaus  
Maire



L'an mille huit cent dix, le vingt neuf janvier a 3  
 neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste  
 Lecomans Maire et officier de l'état Civil de la Commune de  
 Poppel, arrondissement de Tournout, Département des Deux  
 Sables, est comparu Jean Mudoers Cultivateur agé de trente six  
 ans né à moergottel domicilié à Poppel, lequel nous a présenté  
 un enfant du sexe féminin né à Poppel ce jour d'hui a quatre  
 heures du matin, de lui déclarant et de Joanna Marie van Gils  
 son épouse agée de trente trois ans, née et domiciliée à Poppel,  
 à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Cornelia,  
 les dits déclarations et présentations faites en présence de Jean  
 van Gils Cultivateur agé de trente neuf ans, et Corniel van Dorstel  
 journalier agé de trente une ans, tous deux domiciliés à Poppel  
 et ont les pères et témoins signés avec nous le présent acte de  
 naissance après qu'il lecture leur en a été faite, accepta le  
 second témoin qui a déclaré de ne savoir écrire.

N. 6  
 R.

J. Mudoers      Jan van Gils  
 J. Lecomans

L'an mille huit cent dix, le trois février a huit heures du matin  
 par devant nous Jean Baptiste Lecomans Maire et officier de l'état  
 Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Tournout,  
 Département des Deux Nettes, est comparu Jean van Dorstel  
 journalier agé de trente une ans né et domicilié à Poppel,  
 lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à Poppel  
 à huit heures du soir, de lui déclarant et de Adrien  
 van Beveren son épouse agée de trente trois ans née et  
 domiciliée à Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner  
 les prénoms de Jean, les dits déclarations et présentations  
 faites en présence de Jean Mudoers Cultivateur agé de trente  
 six ans, et Jean van Gils Cultivateur agé de trente neuf ans  
 tous deux domiciliés à Poppel, et ont les pères et témoins signés  
 avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur  
 en a été faite, accepta le père qui a déclaré de ne savoir écrire.

marq de Corniel van Dorstel  
 J. Mudoers      Jan van Gils      J. Lecomans

N. 7  
 H.

L: 8  
F

L'an mille huit cent dix, le neuf février a neuf heures du  
 matin par devant nous Jean Baptiste le Dieu maire et officier  
 de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement  
 de Tumbout, Département des deux Nettes, sont comparus entre  
 autres Cultivateur âgé de quarante quatre ans et Martin  
 Emmer Cultivateur âgé de trente ans. voisins tous deux  
 domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que hier à  
 dix heures du soir est décédée Jda Josten fille âgée de  
 soixante trois ans née à Dieux domiciliée à Poppel veuve  
 de feu Jean Baptiste Waestenborgt, épouse de Jean Stoops  
 fille âgée de soixante deux ans née et domiciliée à Poppel  
 fille de feu Nicolas Josten et Marie van Gevel, en la  
 maison N° Section deux, et les déclarans ont signé avec  
 nous le présent acte après que lecture lui en a été faite  
 a ABLM Martinus Emmer

J. B. le Dieu  
maire

L: 9  
N.

L'an mille huit cent dix, le quatorze février a neuf heures  
 du matin par devant nous Jean Baptiste le Dieu maire et  
 officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement  
 de Tumbout, Département des deux Nettes, est comparu Nicolas  
 Hendrickx Cultivateur âgé de trente quatre ans né et domicilié  
 à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin  
 née à Poppel ce jour d'hui à une heure du matin de lui décla-  
 rant et de Clasine van hees son épouse âgée de trente  
 huit ans née et domiciliée à Poppel, à laquelle il a déclaré  
 vouloir donner les prénoms de Marie Catharine, les  
 dits déclarations et présentations faites en présence de Jean  
 Huybrechts Cultivateur âgé de cinquante six ans, et Jean  
 Baptiste van hees Cultivateur âgé de quarante cinq ans  
 tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et temoins signés  
 avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture  
 lui en a été faite. Corraen Hendrickx  
 Johannes Huybrechts J. B. van hees J. B. le Dieu  
 maire



N<sup>o</sup> 10  
3

L'an mille huit cent dix, le quinze février à dix heures du matin par devant nous Jean Baptiste Biemaus Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Turnhout, Département des Deux Nettes, sont comparus Jean van Gils Cultivateur âgé de trente huit ans, et Cornil van Derel journalier âgé de trente une ans, voisins domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclarés que ce jour d'hui à huit heures du matin, est décédée Cornelia Mutdens âgée de dix sept jours née à Poppel fille de Jean Mutdens cultivateur âgé de trente six ans, et de Jeanne Marie van Gils âgée de trente trois ans domiciliés à Poppel, en la maison N<sup>o</sup> Section deux, et les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, accepté le second témoin qui a déclaré de ne savoir écrire.

Jean van Gils      M. Biemaus  
Maire

N<sup>o</sup> 11  
L.

L'an mille huit cent dix, le vingt une février à neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste Biemaus Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Turnhout, Département des Deux Nettes, est comparu Cornil van der Brock journalier âgé de trente huit ans né et domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à Poppel ce jour d'hui à une heure du matin, de lui déclarant et de Hulene Cooremans son épouse âgée de trente huit ans née à Aalst domiciliée à Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Anthonette les dits déclaration et présentations faites en présence de Hubert Huybrechts cultivateur âgé de cinquante ans, et Henri de Jonghe garde Champêtre âgé de soixant deux ans tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a été faite, accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire.

Hubert Huybrechts      M. Biemaus  
Maire

de Jonghe



4-12  
16

L'an mille-huit-cent-dix, le vingt-une-juin à onze heures du  
matin, par devant nous Jean Baptiste Wiemann Maire de la Commune  
de Poppel, et officier de l'Etat Civil au lieu de nos Ecrives le Sont  
presents pour contracter mariage Godefridus Giberghs Domestique  
-tigue age de trente-huit ans né et domicilié à Poppel Département  
-ment des deux nettes, fils majeur légitime de feu Herman Giberghs  
et Marie Heerts d'une part,

Et Lucia Staes Servante age de vingt-sept ans née à  
Koozemede demeurante à Poppel Département des deux nettes  
fille majeure légitime de feu Jacques Staes et Willemine  
Heerts d'autre part

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture  
ainsi que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du  
vingt-ventote au oude, sont extraits 1° de registre des publications  
d'écritures faites à Poppel, le oude et le dix-huit du mois courant  
2° des actes des naissances des époux, 3° acte de décès des père et  
mère de la future, 4° actes des décès des père et mère du futur,

Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour  
mari et femme, et nulle opposition n'étant survenue  
nous avons proclamé qu'au nom de la Loi ils étoient  
unis en mariage, le tout conformément au Chapitre  
trois de la Loi du vingt-ventote au oude, en présence  
de Conseil van Gils Journalier age de quarante-trois ans,  
beau-frère de la future, Pierre Godschalk Domestique Cultivateur  
age de trente-une ans, Pierre van Gysel muni age de  
vingt-tinq ans, et Gerard de With-Hesserd age de vingt-tinq  
ans, tous quatre domiciliés à Poppel Département des deux  
nettes, et ont les parties et témoins susquels le present  
a été lu Signés avec nous, acceptés le futur et la future  
et les deuxième et quatrième témoins qui ont déclaré  
de ne savoir esdire

Mary X De Godefridus Giberghs  
Mary X De Lucia van Leent

Van Gils  
De Pierre Godschalk  
Mary X  
De Gerard de With Gysel  
M. B. Wiemann  
Maire



L. 13  
116.

L'an mille huit cent dix, le vingt une février a onze 5. f.  
heures et demi du matin, par devant nous Jean Baptiste  
Wismans Maire de la Commune de poppele, et officier  
de l'état civil au lieu de nos séances, se sont présentés pour  
contracter mariage Gerard de Witte tisserand âgé de vingt  
cinq ans né et domicilié à poppele, fils majeur légitime de Jan  
Adrien de Witte, et de Joanne Marie Jansen fille âgée  
de quarante trois ans domiciliée à poppele département sus dit  
laquelle y présent et consentant le mariage d'une part.

Et Elisabeth van Leent servante âgée de trente sept ans née  
à Hoogemunde demeurante à poppele département sus dit, fille  
majeure, légitime de Jan Jacques van Leent, et Joanne van  
Lamboren d'autre part.

Les actes préliminaires dont il a été fait lecture ainsi  
que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt  
septième au ordre, sont extraits 1° de registres des publications  
dument faites à poppele le onze et le dix huit du mois courant,  
2° actes des naissances des époux, 3° acte de décès du père du  
futur, 4° actes des décès des père et mère de la future,

Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour  
maris et femmes, et nulle opposition n'étant survenue  
nous avons proclamé qu'au nom de la Loi ils étoient unis  
en mariage, se tout conformément au Chapitre trois de la  
Loi du vingt septième au ordre, en présence de Corné van  
Gils journalier âgé de quarante trois ans, Pierre Godschalk domes-  
tique Cultivateur âgé de trente une ans, Pierre van Gysel  
munié âgé de vingt cinq ans, et Godfriedus Riboughes domestique  
âgé de trente huit ans, tous quatre domiciliés à poppele  
département des deux nettes, et ont les parties et la mère du  
futur et le moins au quel le présent a été lu signés avec  
nous, accepté la future, et la future, la mère du futur et  
les deuxième et quatrième témoins qui ont déclaré de ne  
savoir écrire :

marry X de Gerard de Witte  
marry X de Elisabeth van Leent  
marry X de Joanne Marie Jansen C. Van Gils  
marry X de Pierre Godschalk  
marry X de Godfriedus Riboughes  
P. Van Gysel, W. Wismans

L. 14  
L.P.

aprouvé le mot  
vairé G. Contar  
M. S. S. M. M. M.  
main

Le six mil huit cent dix, le vingt six février à huit heures  
du matin par devant nous Jean Baptiste Sidiemans Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de Poppel  
arrondissement de Turnhout, Département des Deux Nettes,  
est comparu Joseph ~~matru~~ van Dyndhoven Cultivateur  
âgé de trente quatre ans né à Weelde domicilié à Poppel  
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à  
Poppel hier à huit heures du soir, de lui déclarant  
avant et de Jeanne Elisabeth Hendricky son  
épouse âgée de trente sept ans née et domiciliée  
à Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir  
donner les prénoms de Marie Anne, les dits déclarations  
et présentations faites en présence de Pierre van den  
Keevel journalier âgé de cinquante huit ans, et Arnoldus  
Stooms Charbonnier âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés  
à Poppel, et ont les pères et témoins signés avec nous  
le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a  
été faite: H. Stooms Joseph van Dyndhoven  
p. van den keevel. M. S. S. M. M. M.  
main

L. 15  
L.P.

Le six mil huit cent dix, le vingt sept février à huit heures  
du matin par devant nous Jean Baptiste Sidiemans Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arron-  
dissement de Turnhout, Département des Deux Nettes, est  
comparu Goovaert Luyten Cultivateur âgé de trente trois  
ans, né à Hoogenlande domicilié à Poppel, lequel nous a  
présenté un enfant du sexe féminin né à Poppel hier  
à onze heures du soir, de lui déclarant et de Jeanne  
Martens son épouse âgée de trente quatre ans, née à  
Hoogenlande domiciliée à Poppel, à laquelle il a déclaré  
vouloir donner les prénoms de Marie, les dits déclara-  
tions et présentations faites en présence de Corneille de  
graef cultivateur âgé de quarante une ans, et Jean Vinckx  
cultivateur âgé de cinquante sept ans, tous deux domiciliés à  
Poppel, et ont les pères et témoins signés avec nous le présent  
acte de naissance après qu'il lecture leur en a été faite,  
G. Luyten C. de graef et Jan Vinckx  
M. S. S. M. M. M.  
main



L'an mil huit cent dix, le vingt huit février à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Boie Maire et officier de l'état civil de la commune de Poppel, arrondissement de Turbhout, département des deux nettes, Et compareu Nicolas van Steen Cultivateur âgé de cinquante ans né et domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en cette commune hier à onze heures du soir, de Luis Declaumont et de jeune Marie Janssen son épouse âgée de quarante deux ans née et domiciliée à Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adrienne, les dits déclarations et présentations faites en présence de Pierre Dieken Cultivateur âgé de quarante cinq ans, et Pierre Huybrechts Cultivateur âgé de quarante huit ans, tous deux domiciliés à Poppel, et ont les pères et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a été faite.

N. van Steen, p: Huybrechts

L-16  
L.

P. Biercken

L'an mille huit cent dix, le vingt huit février à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Diemaux Maire de la commune de Poppel, et officier de l'état civil au lieu de nos Seigneurs, se sont présentés pour contracter mariage Henri van der Aa domestique âgé de vingt neuf ans, né à Hilvorenbeek demeurant à Turbhout, département des deux nettes, fils légitime et majeur de Pierre van der Aa Cultivateur âgé de soixante ans domicilié à Hilvorenbeek Royaume d'Hollande, et de son Catharine van Poppel, lequel y présent et consentant la mariage d'une part,

L-17  
M.

Et Anne Catharine Dils âgée de trente six ans, née à Hoog Straeten domiciliée à Poppel département des deux nettes, fille légitime et majeure de son Pierre Dils et de jeune Elisabetha Peeters Cultivatrice âgée de soixante ans domiciliée en cette commune département sus dit, laquelle y présent et consentant la mariage d'autre part,

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi

que du Chapitre six de titre de mariage de la loi du  
vingt ventose an onze. Sont extrait 1<sup>o</sup> de registre des  
publications d'icelles faites a poppel et a tumbourt le dix  
huit et le vingt cinq du mois comant. 2<sup>o</sup> Actes des maistres  
des epoux. 3<sup>o</sup> Acte de decé du pere de la future. 4<sup>o</sup> Acte de  
decé de la mere du futur. Les parties ayant declaré se  
prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle  
opposition n'estant survenue, Nous avons proclamaé qu'en  
nom de la Loi, ils estoient unis en mariage  
de tout conformement au Chapitre trois de la  
Loi du vingt ventose an onze en presence  
de Jean tielemans Catholique age de trente ans, Adrien  
Hendrick Catholique age de trente quatre ans, Pierre tielemans  
Catholique age de vingt huit ans, et Gerard Godschalk journalier  
age de quarante cinq ans, tous quatre domiciliés a poppel  
departement de deux nettes, et ont les parties, et la mere de la  
future, et le pere du futur, et temoins unigues le present a  
été Lu Signé avec nous, accepté le futur et son pere qui ont  
declarés de ne savoir escrire. /

Mary + de Henri van der Sta

Anna Catharina diez

Mary + de Pierre van der Sta

Joannababeth Peteris Jan tielemans

Adriaen Hendrickx Petrus tielemans

G. Godschalk

M. B. Bismans  
maire

Le an mil huit cent dix, le vingt huit février a quatre  
heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste Bismans  
Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de poppel  
Arrondissement de tumbourt, Departement de deux nettes,  
et Compagnon Laurien de Jonghe Catholique age de cinquante



vingt ans né a alphen Domicilié a poppele, lequel nous a  
 présenté un enfant du sexe masculin, né en cette 7/11  
 commune ce jour d'hui a onze heures du matin, de lui  
 déclarant et de maria henrichy son épouse âgée de  
 trente quatre ans née a hulle Domicilié a poppele, auquel il  
 a déclaré vouloir donner les prénoms de Arnold, les dits déclara-  
 tions et présentations faites en présence de Cornil boez  
Cultivateur âgé de cinquante ans, et adieu de bondt cultivateur  
 âgé de quarante cinq ans, tous deux domiciliés a poppele, et ont les  
 père et témoin. Signés avec nous le présent acte de naissance  
 après qu'il lecture leur en a été faite.

Lairy s. D e Foughe J. B. Siemanns  
 A de bondt, c. boez main

L'an mil huit cent dix, le deux mars a quatre heures de relevée  
 par devant nous Jeanbaptiste Siemanns Maire et officier  
 de l'état civil de la commune de poppele, arrondissement  
 de houthout, Département des Deux nettes, est comparu  
adieu timmermans Cultivateur âgé de trente sept ans né et  
 domicilié a poppele, lequel nous a présenté un enfant du  
 sexe féminin né en cette commune ce jour d'hui a onze heures  
 du matin, de lui déclarant et de maria anne van Gestel son  
 épouse âgée de vingt six ans, née a hilobarenbeek domiciliée  
 a poppele, a laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms  
 de joanna Cornelia, les dits déclarations et présentations faites  
 en présence de Cornil timmermans fils cultivateur âgé de  
 quarante ans, et jozeph matenscu Cultivateur âgé de soixante  
 deux ans, tous deux domiciliés a poppele, et ont les père  
 et témoins signés avec nous le présent acte de naissance  
 après qu'il lecture leur en a été faite.

Cornelis timmermans a. timmermans  
 J. matenscu J. B. Siemanns  
main

L. 19  
 H.

L. 20  
D.

L'an mil huit cent dix le sept mars a huit heures du matin  
par devant nous Jean Baptiste Siemans Maire et officier de  
l'Etat Civil de la Commune de Poppel arrondissement de  
Tournhout Departement des deux nettes, sont comparus Cornil  
boex Cultivateur age de cinquante ans, et Adrien de Bont Cul-  
tivateur age de quarante cinq ans voisins domiciliés a Poppel  
lesquels nous ont declarés que hier a six heures de relevée est  
decédé Konland de Jonghe age de sept jours né a Poppel, fils  
de Lamin de Jonghe Cultivateur age de cinquante ans  
et de Marie Hendrickx age de trente quatre ans  
domiciliés a Poppel, en la maison N<sup>o</sup> Section premier  
declarants ont signés avec nous le present acte apres que  
lecture leur en a été faite. /: 0: 8000

A de Bont

J. Siemans  
mair

L. 21  
D.

L'an mil huit cent dix, le treize mars a huit heures du  
matin par devant nous Jean Baptiste Siemans Maire et  
officier de l'Etat Civil de la Commune de Poppel arrondis-  
sment de Tournhout Departement des deux nettes, sont comparus  
Henri Konlaats tisserand age de cinquante huit ans, et  
Jean Versteegen filen age de cinquante cinq ans, voisins  
tous deux domiciliés a Poppel, lesquels nous ont declarés  
que hier a six heures de relevée est decédée Magorite  
de Wit fileuse age de soixante ans née et domiciliée  
a Poppel épouse de Cornil van der heuvel tisserand  
age de cinquante six ans domicilié a Poppel, fille  
de s<sup>r</sup> Jean Gysbert de Wit et Marie de Graaf, en la  
maison N<sup>o</sup> Section premier, et les declarants ont  
signés avec nous le present acte apres que lecture  
leur en a été faite. /:

J. Siemans  
mair  
Jean Versteegen



L'an mil huit cent dix le treize mars à dix heures &  
 Du matin, par devant nous Jean Baptiste Ledermanns Maire et  
 officier de L'état civil de la Commune de Poppel arrondissement  
 de Tournout, Département de S. Deux Nettes, est comparu Jean  
 Stoops Cultivateur âgé de cinquante six ans Domicilié à Poppel  
 lequel nous a déclaré que ce jour d'hui à deux heures du matin,  
 Anne Marie Stoops sa Cousine Célibataire, fille âgée de  
 vingt sept ans née et domiciliée à Poppel, est accouchée dans  
 la maison d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous  
 présente et auquel il donne les nom et prénoms d'Adrien  
 Stoops, les dits déclarations et présentations faites en présence  
 d'Antoine Martens Cultivateur âgé de trente six ans, et Pierre  
 Van de Heydt Cultivateur âgé de quarante huit ans, tous deux  
 domiciliés à Poppel, et ont les déclarant et témoins signés avec  
 nous le présent acte de naissance après qu'il lecture lui en a été  
 faite, accepte le déclarant qui a déclaré de ne savoir signer,  
*Antoine Martens*  
*Peter van de Heydt* *J. Ledermanns*  
 main

L. 22  
 L.

L'an mil huit cent dix, le vingt deux mars à deux heures  
 de relevée par devant nous Jean Baptiste Ledermanns Maire et  
 officier de L'état civil de la Commune de Poppel, arrondisse-  
 ment de Tournout, Département de S. Deux Nettes, est comparu  
 Wilhem Moorme Gendarme âgé de quarante trois ans né à  
 Dieux Domicilié à Poppel, lequel nous a déclaré que ce jour d'hui  
 à onze heures du matin, et né un enfant du sexe féminin  
 de lui déclarant et de Joanna Maria Van Luchoven son épouse  
 âgée de trente quatre ans née à Hilvarenbeek domiciliée à  
 Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de  
 Joana Conelia, les dits déclarations et présentations faites en  
 présence de Wilbert Van Gysel Munié âgé de cinquante  
 trois ans, et Pierre Heeselmans Tailleur âgé de cinquante quatre  
 ans, tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec  
 nous le présent acte de naissance après qu'il lecture lui en a  
 été faite.  
*Willem Moorme* *Peter Heeselmans*  
*W. Van Gysel* *J. Ledermanns*  
 main

L. 23  
 L.



L. 24  
9.  
L'an mil huit cent dix, le deux avril à huit heures du matin,  
par devant nous Jean-Baptiste Wismans Maire et officier de  
l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de  
Tournhout, Département des Deux-Nettes, sont comparus Willem  
van Hees Cultivateur âgé de Soixante-douze ans, et Antoine  
Gyppens Cultivateur âgé de trente-trois ans, voisins, domiciliés à  
Poppel, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à cinq heures  
du matin est décidé advenir Marie van Hal fûtée  
âgée de Soixante-trois ans née et domiciliée à Poppel  
veuve de Jean Pierre Rieberghe, et de Joseph  
Kens, fille de Jean Cornil van Hal, et d'Anne  
grace, en la maison N<sup>o</sup> Section quatre, et les déclarans  
ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur  
en a été faite, accepté le second témoin qui a déclaré de ne savoir rien.

W van Hees

J. B. Wismans  
mairie

L. 25  
9.  
L'an mille huit cent dix, le dix avril à huit heures du  
matin, par devant nous Jean-Baptiste Wismans Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondisse-  
ment de Tournhout, Département des Deux-Nettes, sont comparus  
Jean-Baptiste de Jonghe Cultivateur âgé de Cinquante-trois ans  
et Sébastien Rieberghe Cultivateur âgé de quarante ans, voisins,  
domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que hier à sept  
heures de relevée est décidé Jeanne Cornelia Storms âgée  
de trois ans née et demeurant à Poppel, fille d'Arnold Storms  
Charon âgé de trente-trois et de Johanna Keykens âgée  
de trente-trois ans domiciliés à Poppel, en la maison N<sup>o</sup>  
Section quatre, et les déclarans ont signés avec nous  
le présent acte après que lecture leur en a été faite,

J. B. de Jonghe

C. Rieberghe

J. B. Wismans  
mairie



L'an mil huit cent dix, le dix sept avril a neuf heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Leduc Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel arrondissement de Luxembourg, Département des Deux roches, est comparu Pierre Dieken Cultivateur âgé de quarante six ans, né et domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né en cette Commune ce jourd'hui à deux heures du matin, de lui déclarant et de Willemine van Acken son épouse âgée de trente huit ans née et domiciliée à Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre, les dits déclarations et présentations faites en présence de Nicolas van Acken Cultivateur âgé de cinquante ans, et Pierre Huybrechts Cultivateur âgé de quarante huit ans, tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a été faite :

P. Dieken M. van Steere  
 Schryver des Medicins

L'an mil huit cent dix, le vingt trois avril à sept heures du matin par devant nous Jean Baptiste Leducans Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel arrondissement de Luxembourg, Département des Deux roches, est comparu Wilhem Kockker Cultivateur âgé de quarante sept ans né à Oostertout Domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né en cette Commune hier à onze heures du soir, de lui déclarant et de Margarete de Buren son épouse âgée de quarante deux ans née à Lagevinde domiciliée à Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Threse, les dits déclarations et présentations faites en présence de Martin Wortus Cultivateur âgé de cinquante cinq ans, et Henri van Hees journalier âgé de vingt sept ans, tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur en a été faite : accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire. Henri van Hees  
 H. F. Swouters M. Leducans

L. 27  
 L.

L. 28  
L.

L'an mil huit cent dix, le vingt Cinq avril a neuf  
heures du matin, par devant nous Jeanbaptiste Biemans  
Maire et officier de L'état civil de la Commune de Poppel  
arrondissement de Turnhout, Département de D'ouy l'Esther,  
Et comparu François van heyst Cultivateur âgé de trente  
Six ans né à Tilborg Domicilié à Poppel, lequel nous a  
présenté un enfant du Sexe masculin né en cette  
Commune à une heure du matin de Lui  
declarant et de Petronelle Spasse son épouse  
agée de trente Six ans née et domiciliée à  
Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
de Jean, les dits déclarations et présentations faites en  
présence de Jean Willems Cultivateur âgé de trente Six  
ans, et Jean van Gils Cultivateur âgé de trente neuf ans,  
tous deux Domiciliés à Poppel, et ont les père et temoins signés  
avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur  
en a été faite, accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire

Johannes Willems  
Jan van Gils J. Biemans  
Maire

L'an mil huit cent dix, le quatre mai à six heures de  
levee par devant nous Jeanbaptiste Biemans Maire et  
officier de L'état civil de la Commune de Poppel, arrondis-  
sement de Turnhout, Département de D'ouy l'Esther, sont  
Comparus Wilhem van hees Cultivateur âgé de soixante  
Deux ans, et Antoine Coppens Cultivateur âgé de trente trois  
ans, voisins, Domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré  
que ce jour d'hui à quatre heures de levee est décédé  
Adrien Rieberghs Cultivateur âgé de soixante quinze ans  
né et Domicilié à Poppel, Célibataire, fils de feu Pierre  
Rieberghs et Marie Wers, en la maison N. 6. section  
quatre, et les déclarans ont signés avec nous le présent  
acte après que lecture leur en a été faite, accepté  
le second temoin qui a déclaré de ne savoir écrire

W van Hees J. Biemans  
Maire

L. 29  
D.



N. 30  
16.

L'an mil huit cent dix le sept mai à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste le Dieux Maire de la Commune de poppele et officier de L'état civil au lieu de nos Seigneurs, se sont présentés pour contracter mariage Jean van Tilborg tanneur âgé de vingt six ans né et domicilié à alphen en holland, fils légitime et majeur de adrien van Tilborg Cultivateur âgé de soixante sept ans. et d'atdegondi verhaegen domiciliés à alphen, lequel y présent et consentant le mariage d'une part

Et Jeanne Dickens âgée de vingt quatre ans né et domiciliée à poppele Département des deux nettes fille légitime et majeure d'adrien Dickens boulanger âgé de quarant neuf ans, et de Jeanne Kieberghe âgée de cinquante cinq ans domiciliés en cette Commune Département Suidit, lequel y présent et consentant le mariage d'autre part

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt ventose au onze, sont extraits d' de registre des publications récemment faites à poppele et à alphen le vingt deux et le vingt neuf du mois d'avril dernier

**D'actes des naissances des époux.**

Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle opposition n'étant survenue, nous avons proclamé qu'au nom de la Loi ils étoient unis en mariage, le tout conformément au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose au onze en présence du Sieur Jacques Dickens officier âgé de vingt sept ans frère de la future, domicilié à Dongen, Henri van Tilborg Cultivateur âgé de trente trois ans. frère de la future

Domicilié à alpher, Jean De Douker tonnerre âgé de  
quarante quatre ans, domicilié à poppel, et Jean Baptiste  
Keyser journalier âgé de vingt cinq ans domicilié à  
poppel Département des deux nettes, et ont les parties  
et les pères des époux et témoins auxquels lequel present  
a été lu signés avec nous, accepté le père du futur qui  
a déclaré de sa savoir a dire

Yoshan nes van Tilborg

Joanna Beckers J De Douker

M. Beckers

J. Dehent, Joannes Baptist Keyser

Henricus van Tilborg M. W. Simons  
main

Le six mil huit cent dix, le sept mai à deux heures de  
relevée par devant nous Jean Baptiste Simons Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de poppel, arron-  
dissement de turnhout, Département des deux nettes, et  
Gaspard Wilhem de bout tisserand âgé de trente deux ans  
né à goirle domicilié à poppel, lequel nous a présenté  
un enfant du Sexe masculin né en cette Commune hier  
à onze heures du soir, de lui déclarant et d'authenticité  
de sa part son épouse âgée de trente deux ans née et  
domiciliée à poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les  
prénoms de pierre, les dits déclarations et présentations  
faites en présence de Henri Haulants tisserand âgé de  
Cinquante huit ans, et Corneil van Gils tisserand âgé  
de cinquante six ans, tous deux domiciliés à poppel, et ont  
les pères et témoins signés avec nous le present acte de naissance  
après qu'il lecture leur en a été faite,

W. DE BONT Cor van Gils  
H. Haulants M. W. Simons  
main

L. 32  
L.

L'an mil huit cent dix, le dix mai à neuf heures  
 du matin, par devant nous Jean Baptiste Wismans jj  
 Maire et officier de L'état Civil de la Commune L. 32  
 de poppele, Arrondissement de tuinthout, Département  
 = ment des deux nettes, est comparu Adriaen van Beurden  
 journalier âgé de trente ans né et domicilié à poppele,  
 lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin  
 né en cette Commune à trois heures du matin, de lui  
 déclarant et de jacobi Straes son épouse âgée de vingt  
 = cinq ans née à Hoogenlande domiciliée à poppele, auquel  
 il a déclaré vouloir donner les prénoms de jacques les  
 dits déclarations et présentations faites en présence d'Adriaen  
 van Helst cultivateur âgé de trente huit ans, et Gerard  
 van Beurden journalier âgé de trente six ans, tous deux  
 domiciliés à poppele, et ont les père et témoins signés avec  
 nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur  
 en a été faite.

Adriaen van Beurden

Per Van Helst Gerard van Beurden J. Wismans

L. 33  
L.

L'an mil huit cent dix le onze mai à neuf heures du  
 matin, par devant nous Jean Baptiste Wismans Maire et  
 officier de L'état Civil de la Commune de poppele, Arrondis  
 = sement de tuinthout, Département des deux nettes, est comparu  
 Adriaen van Helst cultivateur âgé de trente huit ans né et  
 domicilié à poppele, lequel nous a présenté un enfant du  
 sexe masculin, né en cette Commune hier à onze heures du  
 soir, de lui déclarant et de Jeanne Maria Janssen son  
 épouse âgée de trente ans née à wade domiciliée à poppele  
 auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Corniel  
 les dits déclarations et présentations faites en présence d'Adriaen  
 van Beurden journalier âgé de trente ans, et Jean Engels  
 Cordonnier âgé de quarante ans, tous deux domiciliés à poppele  
 et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de  
 naissance après qu'il lecture leur en a été faite.

Jan. Engels

Per Van Helst J. Wismans

Adriaen van Beurden

Le six mil huit cent dix, le douze mai à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wiemanns Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Luxembourg, Département des Deux Nettes, est comparu Jean Gits Cultivateur âgé de trente trois ans né et domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né en cette Commune ce jour d'hui à six heures du matin de lui déclarant et de Jeanne Elisabeth van Gils son épouse âgée de trente sept ans, née à Hulsel domiciliée à Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Conseil, les dits déclarations et présentations faits en présence d'Andrieu Hendrichs Cultivateur âgé de trente huit ans, et Antoine Abu Cultivateur âgé de quarante un ans, tous deux domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il lecture leur a été faite: *Johannes Gits*

a été

Adrianus Hendrichs

*W. Wiemanns*  
Maire

Le six mil huit cent dix, le quatorze mai à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wiemanns Maire de la Commune de Poppel, et officier de l'état civil au lieu de nos séances, se sont présentés pour contracter mariage Laurent van Tilborg Cultivateur âgé de vingt neuf ans né et domicilié à Alphen, fils légitime et majeur d'Andrieu van Tilborg Cultivateur âgé de soixante sept ans, et d'Antoinette Verhagen domiciliés à Alphen, lequel y présent et contractant la mariage d'une part

Et Henrica van der Houvel âgée de vingt quatre ans née et domiciliée à Poppel, Département des Deux Nettes, fille légitime et majeure de Conseil van der Houvel tisserand âgé de cinquante quatre ans domicilié à Poppel Département sus dit, et de Jeanne Magarite

De wit, lequel y present et consentant la 12  
Mariage d'autre part, Lub

Les actes preliminaires dont il a été  
fait lecture ainsi que du Chapitre six du titre de mariage  
de la Loi du vingt ventose an onze, sont extrait 1<sup>o</sup> de  
registre des publications dument faites a poppel et a alphen  
le vingt neuf avril dernier, et le six du mois courant  
2<sup>o</sup> actes des naissances des eponx, 3<sup>o</sup> acte de décès de la  
mere de la future, Les parties ayant declaré le  
prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle  
opposition n'estant survenue, nous avons proclama' que  
au nom de la Loi, ils obtiendront unis en mariage, et tout  
conformement au Chapitre trois de la Loi du vingt  
ventose an onze, en presence de henri van tilborg  
cultivateur age de trente trois ans frere du futur, jean  
de jongh domestique cultivateur age de vingt six ans,  
joseph matuseu cultivateur age de soixante deux ans,  
et henri Haulants tisserand age de cinquante huit ans,  
les trois derniers domicilies a poppel departement des  
deux nettes, et le premier domicilie a alphen, et ont  
les parties et les peres des eponx et temoins auxquels  
le present a été lu signés avec nous, accepté  
le pere du futur qui a declaré de ne savoir  
escrie, ainsi le futur qui a declaré de ne  
savoir escrie non plus.

marq & de Lambert van tilborg

henrica van den heuvel

henricus van tillorg jan de jongh

J. matuseu H. haulants J. B. J. J. J.



L. 36.  
D.

L'an mille huit cent dix, le dix huit mai à cinq heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste Siemans Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Tournout, Département des Deux nettes, sont comparus Jean Baptiste Wouters tisserand âgé de quarante deux ans, et Corneil de graef Cultivateur âgé de quarante une ans, voisins domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à trois heures de relevée est décidé Antoine Van de Lande tailleur âgé de cinquante une ans né à Bocalet domicilié à Poppel, épouse de Marie Aieberghe âgée de soixante une ans domiciliée à Poppel, fils de feu Pierre Van de Lande et Admienne Van thyl, en la maison N<sup>o</sup> Section trois, et les déclarans ont Signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite, *Wouters*

Corneil de graef  
*M. Siemans*  
mairie

L. 37  
D.

L'an mille huit cent dix, le vingt cinq mai à dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Siemans Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Tournout, Département de Deux nettes, sont comparus Pierre Van Helvoeren Boulanger âgé de quarante huit ans et Jean Eugel's Cordonnier âgé de quarante ans, voisins domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à huit heures et demi du matin est décidé Adria Keyles partieulier âgé de cinquante deux ans né et domicilié à Poppel Célibataire fils de feu Corneil Keyles et Catharina Siemans en la maison N<sup>o</sup> Section trois, et les déclarans ont Signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite, *Van Helvoeren*

Jean Eugel's  
*M. Siemans*  
mairie

N. 38

D

L'an mille huit cent dix, le trente une mai a  
 quatre heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste <sup>13</sup>  
 Wiersmans Maire et officier de L'état Civil de la  
 Commune de poppel, Arrondissement de turnhout, Département  
 des deux nettes, Sont comparus Pierre teunus tishand agé  
 de vingt cinq ans Domicilié a woutde, pere de L'enfant  
 Martin Dienck Cultivateur agé de trente huit ans, domi-  
 cilié a poppel, et Jean Muiders Cultivateur agé de trente  
 six ans Domicilié au dit poppel, lesquels nous ont présentés  
 un enfant du Sexe masculin sans vie, né a poppel ce jour  
 d'hui vers deux heures de relevée, en la maison du Doyen  
 Declarant, et décidé un quart heure après, fils du premier  
 Comparant et de Cornelia Abrams son épouse agée de vingt  
 cinq ans, et ont les comparans signés avec nous le present  
 acte après que lecture leur en a été faite, accepté le  
 deuxieme Comparant qui a déclaré de ne savoir écrire,

p: teunus tishand  
 M. Wiersmans  
 Maire

N. 39

D

L'an mille huit cent dix, le vingt six juin a huit  
 heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wiersmans  
 Maire et officier de L'état Civil de la Commune de poppel  
 Arrondissement de turnhout, Département des deux nettes,  
 Sont comparus Henri van Raek Cultivateur agé de vingt  
 neuf ans, et Nicolas Traeger Cultivateur agé de vingt cinq  
 ans, voisins, Domiciliés a poppel, lesquels nous ont déclaré que  
 le jour d'hui a cinq heures du matin est décidé personnellement  
 Elisen filense agée de trente trois ans, née a goisla  
 Domiciliée a poppel veuve de feu Adriaen Aens, fille de  
 feu Jean Baptiste Elisen et Joanne Timmermans, en la  
 maison N. Section trois, et les Declarans ont signés  
 avec nous le present acte après que lecture leur en  
 a été faite. N. Traeger Hen van Raek

M. Wiersmans  
 Maire

L'an mille huit cent dix, le vingt huit juin, à huit heures  
du matin, par devant nous Jean Baptiste Siemaus Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arron-  
dissement de Turnhout, Département des deux Provinces, sont  
comparus Jean Baptiste Timmermans Cultivateur âgé de trente  
trois ans, et Cornéil De graef fils Cultivateur âgé de vingt  
huit ans, voisins, domiciliés à Poppel, lesquels nous ont  
déclarés que ce jour d'hui à trois heures du matin est décédé  
Josephelle Timmermans Cultivatrice âgée de soixante ans  
née et domiciliée à Poppel, veuve de feu Jean van Hilt,  
fille de feu Jean Timmermans et Marie Verhoeven,  
en la maison N<sup>o</sup> Section première, et les déclarans ont  
signés avec nous le présent acte après que lecture en  
a été faite. J. B. Timmermans Cornéil De graef

J. B. Siemaus  
Maire

L'an mille huit cent dix, le trois juillet à huit heures  
du matin, par devant nous Jean Baptiste Siemaus Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arron-  
dissement de Turnhout, Département des deux Provinces, est  
comparu Cornéil Vriekts Cultivateur âgé de quarante  
cinq ans né et domicilié à Poppel, lequel nous a présenté  
un enfant du sexe féminin, née à Poppel ce jour d'hui à quatre  
heures du matin, de lui déclarant et de Marie Anne Hen-  
drickx son épouse âgée de trente cinq ans née et domiciliée  
à Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms  
de Joanne Maria, les dits déclarations et présentations faites  
en présence de Lambert Bockx Cultivateur âgé de soixante  
trois ans, et Antoine Bax Cultivateur âgé de trente six  
ans tous deux domiciliés à Poppel, et ont les pères et tuteurs  
signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture  
en a été faite.

Antoine Bax

Cor. Vriekts  
J. B. Siemaus  
Maire

N<sup>o</sup> 42  
D.

L'an mille huit cent dix, le six juillet à sept heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wismans Maire et officier de l'état civil de la Commune de poppel, arrondissement de tumbout, département des Deux nettes, sont comparus Jean Henri de Jong journalier âgé de trente trois ans né et domicilié à poppel père de L'infant, Henri de Jong garde Champêtre âgé de soixante deux ans, et Hubert Huybrecht Cultivateur âgé de quarante neuf ans, tous deux domiciliés à poppel, lesquels nous ont présenté un enfant de sexe féminin né sans vie à poppel hier à cinq heures de relevée fille de premier Comparant, et de Gerardine Knypens son épouse âgée de trente ans née à Wesslem domiciliée à poppel, et ont les Comparans signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite acceptée le premier Comparant qui a déclaré de ne savoir signer.

Hub. Huybrecht H. De Jong  
W. Wismans

N<sup>o</sup> 43  
D.

L'an mille huit cent dix, le vingt juillet à trois heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Wismans Maire et officier de l'état civil de la Commune de poppel arrondissement de tumbout, département des Deux nettes sont comparus Henri van Raek Cultivateur âgé de vingt neuf ans et Nicolas Haagen Cultivateur âgé de vingt cinq ans, voisins domiciliés à poppel, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à midi est décidé conseil Acus âgé de six ans né et domicilié à poppel, fils de Jean Adriaen Acus et Antonella Elisen, en la maison N<sup>o</sup> Section trois, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

N. Haagen H. van Raek  
W. Wismans

L. 44  
D.

Le six mille huit cent dix, le vingt quatre juillet a  
neuf heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Vie-  
mans Maire et officier de l'état civil de la commune de  
Poppel arrondissement de Tournout, Département des  
deux nettes, sont comparus Jean Baptiste Wouters tute-  
-leur âgé de quarante deux ans, et Corneil de Graef  
cultivateur âgé de quarante une ans, voisins, domiciliés  
à Poppel, lesquels nous ont déclaré que ce jour huit à  
dix heures du matin est décédée Angeline van de  
Sande fille âgée de trente cinq ans née à Hilwa-  
-renbeck domiciliée à Poppel, épouse d'Antoine Hendrick  
journalier âgé de cinquante ans domicilié à Poppel  
fille de feu Wilhaoum van de Sande et Marie Schindler  
en la maison N<sup>o</sup> Section quatre, et les déclarans ont  
signés avec nous le présent acte après que lecture  
leur en a été faite. J. J. Wouters

Corneil de Graef  
Maire

L. 45  
D.

approuvé le mot  
vaid ci joint  
M. Vie-mans  
Maire

Le six mille huit cent dix, le premier aout à huit heures  
du matin, par devant nous Jean Baptiste Vie-mans Maire  
et officier de l'état civil de la commune de Poppel, arrondisse-  
-ment de Tournout, Département des deux nettes, sont comparus  
Jean Engels Cordonnier âgé de quarante six ans, et Adrien  
van Helst cultivateur âgé de quatre huit ans voisins,  
domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que huit à dix heures  
du soir est décédée Anne Cornelia de Doncker âgée de  
quinze ans, née et domiciliée à Poppel, Célibataire fille de  
Jean de Doncker tonnerrier âgé de quarante quatre ans, et de  
Helene Nieberghs âgée de cinquante deux ans domiciliés à Poppel  
en la maison N<sup>o</sup> Section trois, et les déclarans ont signés  
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Jean Engels  
Maire  
M. Vie-mans  
Maire

N. 46  
N.

Approuvé le mot  
voici ci joint  
M. Adrien  
Maire

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le 15<sup>me</sup> jour  
quinze du mois d'août, par devant nous Jean-Baptiste  
Adrien Maire, officier de l'état civil de la Commune  
de poppeul, Canton et municipalité d'Arrendement séparément  
des deux Hôtes, tout Comparsé Conseil d'âge de trente  
neuf ans né et domicilié à poppeul profession Charpentier, majeur  
fils de Pierre Eugels particulier à poppeul, ci-présent et consentant,  
et de son épouse Jeanne

Et Cornélie Gieburghs âgée de trente cinq ans née et  
domiciliée poppeul profession Cultivatrice fille majeure de Pierre  
Gieburghs décédé à poppeul le sept octobre l'an mille sept  
cent soixante dix huit, comme il est constaté par acte de  
décès délivré à poppeul le quatre du mois courant, et d'Adrienne  
marie van Hal décédée à poppeul le deux avril dernière  
comme il est constaté par l'acte de décès délivré à poppeul  
le trois du mois courant) lesquels nous ont requis de procéder  
à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont  
les publications ont été faites devant la principale porte  
de notre église, savoir la première le cinq août mois  
courant, et la seconde le douze du même mois à onze  
heures du matin, au lieu opposé au dit mariage  
ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requi-  
sition, après avoir donné lecture de toutes les pièces  
ci-dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du  
Code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé  
de au futur époux, et à la future épouse s'ils veulent  
se prendre pour mari et pour femme, Chacun d'eux  
ayant répondu séparément et affirmativement, de lors  
au nom de la Loi que Conseil d'âge et Cornélie  
Gieburghs sont unis par le mariage, de quoi avons  
dressé acte, en présence de Jean Eugels Cordonnier  
âgé de quarante une ans frère du futur, Adrien Hôte

fils Cultivateur age de trente trois ans, Coude du futur,  
 poine van Hysel murier age de vingt huit ans, et  
 Nicolas van Hees fils Cultivateur age de vingt cinq ans,  
 domiciliés tous les quatre a poppel, lesquels apres que il  
 lecture leur en a été aussi donné lecture L'ont signé avec  
 nous et les parties contractantes et le pere du futur, accepté  
 la future qui a déclaré de ne savoir signer

Carols Engels

may X De Coude & Gieberghs

D L Engels

Jan: Engels

Petrus Notar J. Van Gysel

Mr An Hoeb

*Johannes mulleres*  
main

L'an mille huit cent dix de L'Empire le trente du mois  
 d'Avant, par devant nous Jean Baptiste Mommens, Maire,  
 officier de L'état Civil de la Commune de poppel, Depar-  
 tement des deux nettes, Canton d'Arendonck, sont comparus  
 Jean Mudders Cultivateur age de trente six ans, et Jean van  
 Gils Cultivateur age de trente neuf ans, voisins domiciliés  
 a poppel, lesquels nous ont déclaré que Anne Corsten  
 age de soixante sept ans, fille domiciliée a poppel  
 veuve de feu Willem de Jongh, fille de feu Henri  
 Corsten et Jeanne Mommens, est décédée le vingt neuf  
 du mois d'Avant a onze heures du soir en la maison  
 No 3 Section deux, et les déclarans ont signé avec nous  
 le present acte, apres que lecture leur en a été  
 faite. / Jan van Gils

Johannes mulleres

*Johannes mulleres*  
main

L-48  
L-  
/

L'an mille huit cent dix de L'Empire le ~~sept~~ <sup>treize</sup> 16<sup>me</sup> <sup>July</sup>  
du mois d'Avout a neuf heures du matin, par  
devant nous Jean Baptiste Widmann, Maire  
officier de L'Etat Civil de la Commune de Poppel, Canton  
d'Arundouk, Departement des deux nettes, est comparu Jean  
Pierre van de Reydt age de quarante huit ans, Cultivateur  
né et domicilié a Poppel, lequel nous a présenté un Infant  
du Sexe féminin né a Poppel hier a dix heures du Soir  
de lui declarant et de Willemine Laming son épouse age  
de trente deux ans né a hussel domiciliés a Poppel, a laquelle  
il a déclaré vouloir donner les surnoms d' Adrienne Cornelia  
les declarations et presentation faites en presence d'Antoine  
Mertens age de trente six ans, et Cornil Vuchts Cultivateur  
age de quarante cinq ans, tous deux domiciliés a Poppel, et ont  
les pères et témoins signés avec nous le present acte de  
naissance, apres qu'il leur en a été fait lecture

A  
Cor Vuchts Mertens Peter van de Reydt  
Widmann  
Maire

L-49  
L-  
/

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le trente un du mois  
d'Avout a dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste  
Widmann, Maire, officier de L'Etat Civil de la Commune  
de Poppel, Canton d'Arundouk, Departement des deux nettes  
est comparu Pierre Poppeliers age de cinquante six ans Cultiva-  
teur né et domicilié a Poppel, lequel nous a présenté un Infant  
du Sexe masculin né a Poppel ce jourd'hui a cinq heures du  
matin, de lui declarant et d'une Marie van Leent son  
épouse age de quarante ans né a Broge mariée domiciliés  
a Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les surnoms  
de Pierre les dites declarations et presentations faites  
en presence de Jean Mudeus age de trente six ans Cultivateur  
et Jean van Gils age de trente neuf ans Cultivateur tous  
deux domiciliés a Poppel, et ont les pères et témoins signés avec  
nous le present acte de naissance apres qu'il leur en a  
été faite lecture, acceptés le père qui a déclaré de ne  
savoir écrire.

Johannes miltlaers  
Jan van Gils W. Widmann  
Maire



L. 50  
A.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le treute une du  
mois d'aout a quatre heures de relevée, par devant nous  
jean baptiste Wismans maire, et officier de L'état civil de  
la Commune de poppel, Canton d'arcondouk, Département  
des deux nettes, est comparu pierre tielmanns agé de vingt  
neuf ans Cultivateur ~~et~~ domicilié a poppel, lequel nous a  
présenté un enfant du Sexe féminin né a poppel ce jour  
d'hui a deux heures de relevée de Lui déclarant et de famille  
Schoot son épouse agé de vingt sept ans née et domicilié  
a poppel, a laquelle il a déclaré vouloir donner les pre-  
noms de Petronille, les dits déclarations et présentations  
faites en présence de jean tielmanns Cultivateur agé  
de treute une ans, et jean baptiste hulselmanns Cultivateur  
agé de cinquante ans, tous deux domiciliés a poppel, et ont  
les père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance  
après qu'il lui en a été fait lecture. J. Petrus tielmanns  
Jan tielmanns

J. C. hulselmanns W. Wismans  
maire

L. 51  
A.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le six du mois de  
septembre a onze heures du matin, par devant nous jean  
baptiste Wismans Maire, officier de L'état civil de  
la Commune de poppel, Canton d'arcondouk, Département  
des deux nettes, est comparu theodor de vet, agé de  
quarante quatre ans Cultivateur né a viel domicilié a poppel,  
lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né a poppel  
ce jour d'hui a huit heures du matin, de Lui déclarant et  
de marie Catharina Bax son épouse, agé de quarante ans  
née et domicilié a poppel, a laquelle il a déclaré vouloir  
donner les prénoms d'Anne Elisabeth, les dits déclarations  
et présentations faites en présence de Cornélie van de Veyt  
tissand agé de treute sept ans, et jean Engels Condoumme  
agé de quarante une ans, tous deux domiciliés a poppel, et ont les  
père et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il  
lui en a été faite lecture, accepté le père qui a déclaré s'en vouloir charger,

Cornélie van de Veyt W. Wismans  
jean Engels  
maire

A. 59  
L.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le huit du 17  
mois de Septembre a huit heures du matin, par devant  
nous Jeanbaptiste Widemanns Maire, et officier  
de l'Etat Civil de la Commune de Poppel, Canton d'Arundouk  
Departement des deux nettes, et Compars Pierre van  
den heuvel age de trente deux ans tisserand né et domicilié  
a Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin  
né a Poppel ce jourd'hui a quatre heures du matin  
de lui declarant et de helene van ostade son épouse agee  
de trente quatre ans née et domiciliée a Poppel, auquel  
il a déclaré vouloir donner les prénoms de theodor  
les dits declarations et présentations faites en présence de  
Jeanbaptiste Mulselmaus Cultivateur age de cinquante  
ans, et Jean Engels Cordonnier age de quarante une ans  
tous deux domiciliés a Poppel, et ont les père et temoins  
signé avec nous le present acte de naissance après qu'il  
leur en a été faite lecture, accepté le père qui a déclaré  
de ne savoir écrire,

J. Mulselmaus  
Jean Engels M. Widemanns  
Maire

A. 59  
L.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le quinze du mois  
de Septembre a deux heures de relevée par devant nous  
Jeanbaptiste Widemanns Maire, et officier de l'Etat Civil  
de la Commune de Poppel, Canton d'Arundouk, Departe-  
ment des deux nettes, et Compars henri Cochy maçon  
age de trente une ans né a hilwernenbeck domicilié  
a Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin  
né a Poppel ce jourd'hui a onze heures du matin de  
lui declarant et de joanne van cortshot son épouse agee  
de trente quatre ans née a Sinte toine wode domiciliée  
a Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
de wilhelm les dits declarations et présentations  
faites en présence de Jean Engels Cordonnier age  
de quarante une ans, et Corné Engels Charpentier  
age de trente neuf ans, tous deux domiciliés a Poppel,  
et ont les père et temoins signé avec nous le present acte  
de naissance après qu'il leur en a été faite lecture  
accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire,

J. Engels  
M. Widemanns  
Maire

L. 54

H.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le vingt sept  
 du mois de Septembre a cinq heures de relevée, par  
 devant nous Jean Baptiste Siemans Maire, officier  
 de L'état Civil de la Commune de Poppel, Canton  
 d'Arcendonk, Département des deux nettes, est comparu  
 Henri Willebois âgé de trente sept ans tailleur né et domicilié  
 à Poppel, lequel nous a présenté un Infant du Sexe féminin  
 né en cette Commune ce jour d'hui à trois heures de relevée  
 de lui déclarant et d'Anne Elisabeth Janssen son épouse  
 âgée de trente sept ans née à Barche domiciliée à Poppel,  
 à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de  
 Marie Elisabeth, les dits déclarations et présentations  
 faites en présence de Pierre Luyckx âgé de quarante cinq  
 ans Cultivateur, et Cornil ~~Luyckx~~ Rieberghe âgé de  
 quarante neuf ans Charpentier, tous deux domiciliés à Poppel,  
 et ont les père et témoins signés avec nous le present acte  
 de naissance après qu'il leur en a été faite lecture,

H. Willebois, peeter Luyckx, C. Rieberghe,  
 M. Siemans  
 Maire

approuvé le mot  
 naïé ci contre  
 M. Siemans  
 Maire

L. 55

H.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le trente Septembre a  
 huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Siemans  
 Maire de la Commune de Poppel, officier de L'état Civil, Canton  
 d'Arcendonk, Département des deux nettes, est comparu Cornil  
 Van Gils âgé de quarante quatre ans Cultivateur né et domicilié  
 à Poppel, lequel nous a présenté un Infant du Sexe masculin né  
 en cette Commune ce jour d'hui à trois heures du matin de lui déclarant  
 et de Catharine Stals son épouse âgée de trente quatre ans née  
 à Weeld domiciliée à Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner  
 les prénoms de Wilhelme, les dits déclarations et présentations  
 faites en présence de Cornil de graef âgé de quarante deux  
 ans Cultivateur, et Jean Baptiste Wouters âgé de quarante  
 deux ans tisserand, tous deux domiciliés à Poppel, et ont les  
 père et témoins, signés avec nous le present acte de naissance  
 après qu'il leur en a été faite lecture,

C. de graef, M. Siemans  
 Maire

H-56  
H

L'an mille huit cent dix, de L'Empire, le treize du mois  
 Octobre a quatre heures de matin, par devant nous Jean-  
 baptiste Siemanns Maire, officier de L'Etat Civil de  
 la Commune de Poppel, Canton d'Arundonk, Département  
 des deux nettes, est comparu Henri van Poppel agé de trente sept  
 ans tisserand né a Hilvarenbeek domicilié a Poppel, lesquels nous a  
 présenté un enfant de sexe féminin né en cette Commune  
 ce jourd'hui a douze heures du midi, de lui déclarant et de petroude  
 Godschalk son épouse agé de trente quatre ans né et domicilié  
 a Poppel, a laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de  
 Marie Elisabeth, les dits déclarations et présentations faites  
 en présence de Gerard Godschalk journalier agé de quarante  
 deux ans, et Laurent Godschalk journalier agé de soixante  
 trois ans, tous les domiciliés a Poppel, et ont les père et  
 témoins signés avec nous le présent acte de naissance après  
 qu'il leur en a été faite lecture, accepté le père qui a déclaré de  
 ne savoir écrire,

L: Godschalk

M. Siemanns & Godschalk  
Maire

H-57  
D

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le seize du mois Octobre  
 a dix heures du matin, par devant nous Jeanbaptiste Siemanns  
 Maire et officier de L'Etat Civil de la Commune de Poppel,  
 Département des deux nettes, Canton d'Arundonk, sont comparus,  
 Martin Wouters Cultivateur agé de Cinquante cinq ans, et  
 Pierre de Jongh fils Cultivateur agé de quarante deux ans, tous  
 deux voisins, domiciliés a Poppel, lesquels nous ont déclaré que  
 ce jourd'hui Jeanbaptiste van hees agé de vingt un ans fils  
 Cultivateur né et domicilié a Poppel, Célibataire fils de Pierre  
 van hees décédé, et de Theresé hundertje Catholique  
 Poppel, est décédé ce jourd'hui a huit heures du matin en  
 la maison N° Section quatre, et les déclarants ont signés avec  
 nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Martin Wouters P de Jongh

M. Siemanns  
Maire

approuvé le mot  
saie ci contre  
M. Siemanns  
Maire

L-58

9.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le vingt trois du  
 mois d'octobre à quatre heures de relevée, par devant nous  
 Jean Baptiste Ledemanns Maire, officier de L'état civil  
 de la Communauté de Poppel, Canton d'arendonk, Département  
 des deux nettes, sont comparus Henri van Raek Cultivateur  
 âgé de vingt huit ans, et Jean Baptiste Wouters tisserand  
 âgé de quarante neuf ans, tous deux voisins domiciliés à  
 Poppel, lesquels nous ont déclaré que Joanne Catharine  
 Friedrichs âgée de cinq ans née et domiciliée à Poppel  
 fille de Jean Baptiste Friedrichs, âgé de quarante quatre  
 ans journalier, et de Joanne Catharine van den Broek  
 domiciliés à Poppel, est décédée ce jour d'hui à deux  
 heures du midi, en la maison N<sup>o</sup> Section trois, et  
 les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après  
 que lecture lui en a été faite, J. Ledemanns  
Maire M. Wouters M. Ledemanns  
mairie

L-59

9.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le vingt neuf du  
 mois d'octobre à huit heures du matin, par devant nous  
 Jean Baptiste Ledemanns Maire, officier de L'état civil  
 de la Communauté de Poppel, Canton d'arendonk, Départe-  
 =ment des deux nettes, sont comparus Martin Wouters culti-  
 =vateur âgé de cinquante cinq ans, et Pierre de Jongh fils  
 Cultivateur âgé de quarante deux ans, tous deux voisins domiciliés  
 à Poppel, lesquels nous ont déclaré que Helene van hees  
 âgée de dix sept ans fille Cultivatrice née et domiciliée à  
 Poppel célibataire, fille de Pierre van hees décédé,  
 et de Theresse Hendricks Cultivatrice demeurant à Poppel  
 est décédée hier à cinq heures de relevée en la maison  
 N<sup>o</sup> Section quatre, et les déclarans ont signé avec  
 nous le présent acte, après que lecture lui en a été faite,

M. Wouters  
P. de Jongh M. Ledemanns

N. 60  
9.

L'an mille huit cent dix, De L'Empire, le dix du 19  
mois de novembre à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Wisman Maire, officier  
-cier de L'état Civil de la Commune de Poppel, Canton  
D'Ascoudonk, Département des deux nettes, sont comparu Henri  
van Raek âgé de vingt neuf ans Cultivateur, et Nicolas  
Haagen âgé de vingt cinq ans Cultivateur, tous deux voisins  
Domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que Anne  
margarite de Douker âgée d'onde mois née et demeurante  
à Poppel fille de Pierre de Douker journalier et d'Adrienne  
à bras Domiciliés à Poppel, est décédée Ce jourd'hui à  
trois heures du matin, en la maison N. 3 Section trois,  
et les déclarans ont signé avec nous le present acte,  
après que lecture leur en a été faite,

N. Haagen, Henri van Raek  
J. B. Wisman  
Maire

N. 61  
9.

L'an mille huit cent dix De L'Empire, le quatorze du mois  
de novembre à huit heures du matin, par devant nous Jean  
-baptiste Wisman Maire, officier de L'état de la Commune  
de Poppel, Canton D'Ascoudonk, Département des deux nettes, sont  
comparu Henri van Raek âgé de vingt neuf ans Cultivateur  
et Nicolas Haagen âgé de vingt cinq ans Cultivateur, tous deux  
Domiciliés à Poppel, lesquels nous ont déclaré que l'Adrienne  
Vierck âgée de dix huit ans filleuse, née et domiciliée à  
Poppel Célibataire, fille de feu Antoine Vierck, et de margarite  
fredrick filleuse demeurante à Poppel, est décédée le treize  
du mois courant à cinq heures de relevée, en la maison N. 3  
trois, et les déclarans ont signé avec nous le present  
acte après que lecture leur en a été faite,

N. Haagen, Henri van Raek  
J. B. Wisman  
Maire

N<sup>o</sup> 62

J.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le quatorze du mois  
 de novembre à deux heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste  
 Widmanns Maire, officier de L'Etat Civil de la Commune  
 de Poppel, Canton d'Arundouk, Département des Deux Rives,  
 sont comparus Henri de jure âgé de soixante deux ans gar-  
 -Champetre, et Cornel Hendricks âgé de vingt six ans Cul-  
 -tivateur, tous deux voisins domiciliés à Poppel, lesquels  
 nous ont déclaré que Cornelia van den Brock âgée d'ouze  
 ans née et domiciliée à Poppel, fille de Cornel van den  
 Brock journalier, et de Helene Coramaus domiciliés à Poppel,  
 est décédée ce jour d'hui à neuf heures et demie  
 du matin, en la maison N<sup>o</sup> Section quatre, et les déclara-  
 -taires ont signé avec nous le présent acte, après que  
 lecture leur en a été faite.

de jure  
 C. Hendricks      J. Widmanns  
 Maire

N<sup>o</sup> 63

J.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le quinze du mois  
 de novembre à cinq heures de relevée, par devant nous  
 Jean Baptiste Widmanns Maire, officier de L'Etat Civil  
 de la Commune de Poppel, Canton d'Arundouk, Départe-  
 -ment des Deux Rives, sont comparus Henri van Raek  
 âgé de vingt neuf ans Cultivateur, et Nicolas Haagen  
 âgé de vingt cinq ans Cultivateur, tous deux domiciliés à  
 Poppel et voisins, lesquels nous ont déclaré que Adrienne  
 a brasus âgée de trente trois ans fille née à Hilvaren-  
 -beek domiciliée à Poppel, épouse de Pierre de Donker  
 journalier demeurant à Poppel, fille de feu Abram  
 a brasus et de Magarite van Lier, est décédée ce jour d'hui  
 à trois heures de relevée, en la maison N<sup>o</sup> Section trois,  
 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après  
 que lecture leur en a été faite.

N. Haagen      W. Raek  
 J. Widmanns  
 Maire

N. 64  
D.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le dix sept du 20<sup>es</sup>  
mois de novembre a huit heures du matin, par devant nous Jean  
Baptiste Wiemanns Maire, officier de l'Etat Civil  
de la Commune de Poppel, Canton d'Arundonck, Departement  
des deux nettes, ont comparu Henri van Raek age de  
vingt neuf ans Cultivateur, et nicolas Haagen age de vingt  
cinq ans Cultivateur, tous deux voisins domiciliés a Poppel  
lesquels nous ont declarés que Magarite Fredrickx agee de  
soixante ans filende, née a Wilvaerbeck domiciliée a  
Poppel, veuve de feu Antoine Viersck, fille de feu Henri  
Fredrickx et de Helene Jansen, est decedee ce jour d'hui  
a cinq heures du matin, en la maison N. 3 Section trois,  
et les declarans ont signés avec nous le present acte apres  
que lecture leur en a été faite,

N. Haagen Wan Raek  
J. B. Wiemanns  
Maire

N. 65  
D.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le dix neuf du mois  
de novembre a huit heures du matin, par devant nous Jean  
Baptiste Wiemanns Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune  
de Poppel, Canton d'Arundonck, Departement des deux nettes, ont  
comparu nicolas Haagen age de vingt cinq ans Cultivateur  
et Henri van Raek age de vingt neuf ans Cultivateur tous  
deux voisins domiciliés a Poppel, lesquels nous ont declarés  
que Anna Maria van de Loo agee de dix neuf ans née et  
domiciliée a Poppel, Celibataire, fille de Jean Baptiste van de  
Loo thibrand domiciliée a Poppel, et de feu Elisabeth Verburgh,  
est decedee le dix huit du mois courant a deux heures et demie  
de relevée, en la maison N. 3 Section trois, et les declarans  
ont signés avec nous le present acte apres que lecture leur  
en a été faite

N. Haagen Wan Raek  
J. B. Wiemanns



L. 66  
N.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le vingt du mois  
de novembre a huit heures du matin, par devant nous Jean  
-baptiste Wiseman Maire, officier de l'état civil de la  
Commune de Poppel, Canton d'Arendonk, Département de deux  
nettes; et comparu Henri van Raek, âgé de vingt huit  
ans Cultivateur né et domicilié à Poppel, lequel nous a presen-  
-té un enfant du Sexe masculin né à Poppel le dix neuf  
de mois courant à dix heures du soir, de Lui déclarant et de  
Marie Catharine Joseph van Raek son épouse âgée de  
trente huit ans née et domiciliée à Poppel, lequel il a  
declairé vouloir donner les prénoms de Charles Conseil  
les dits déclarations et présentations faites en présence de  
Nicolas Haagu âgé de vingt cinq ans Cultivateur, et Gerda  
van Beurden âgée de trente six ans journalière, tous deux  
domiciliés à Poppel, et ont les père et témoins signés avec nous  
le présent acte de naissance après qu'il lui en a été  
faite lecture, J. Van Raek N. Haagen  
Gerardus van Beurden  
M.D.C.C.C.XX

L. 67  
M.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le vingt dix de  
mois de novembre a onze heures du matin, par devant nous  
Jeanbaptiste Wiseman Maire, officier de l'état civil  
de la Commune de Poppel, Canton d'Arendonk, Département  
des deux nettes, sont comparus Jeanbaptiste Keyser âgé  
de vingt cinq ans tisserand, né et domicilié à Poppel,  
major fils de Pierre Keyser tisserand et de Cornelia  
van de Stade domiciliés à Poppel, ci présent et consentant  
Et Anne Marie Smolders âgée de trente ans née  
à Weerde demeurante à Poppel Buisson, fille majeure  
de Adrien Smolders décédé à Weerde le deux prairial l'an  
cinq de la République, comme il est constaté par acte  
de décès délivré à Weerde le cinq novembre l'an mille huit  
cent dix, et de Joseph van de Weerde à Weerde le vingt trois  
septembre au treize de la République, comme il est constaté

21 L. 17



par acte de décès delivré le sixième le Cinq novembre  
 L'an mille huit cent dix, lesquels nous ont requis  
 de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux,  
 et dont les publications ont été faites, devant la principale  
 porte de notre église, savoir la première le onze novembre  
 mois courant, et la seconde le dix huit du même mois, à  
 toute heures du matin, aucune opposition au dit mariage  
 ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requête  
 après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus  
 mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Napoléon  
 intitulé du mariage avons demandé au futur époux,  
 et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari  
 et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu séparément  
 et affirmativement, déclarons au nom de la Loi que  
 Jean Baptiste Keyser et Anne Marie Smolens sont unis  
 par le mariage, de quoi avons dressé acte en présence  
 de Wilbert van heuyt âgé de quatre vingt quatre ans, Jean  
 Baptiste Sdiemens fils adrien, âgé de vingt neuf ans, Corneille  
 Adam Soes âgé de vingt trois ans officier, et Hubert van der  
 heuvel âgé de trente ans domestique Catholique, tous les  
 quatre domiciliés à Poppel, lesquels après qu'il lecture  
 leur en a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous  
 et les parties contractantes, ainsi le père du futur, accepté  
 la future, et le quatrieme témoin qui ont déclaré de sa savoir  
 être

J B Keyser

marque + d'une main Smolens

Petrus Keyser

J B Biemanns

W. van der

A. Croes

marque + de Hubert van der heuvel

W. S. S. S. S. S.

L. 64  
M

L'An mille huit cent dix de L'Empire, le vingt trois  
du mois de novembre se oude tenues du matin par de  
vant nous Jean Baptiste Wissemans Maire, officier de  
L'Etat Civil de la commune de Poppel, Canton d'Ardenne,  
Departement des Deux Nettes, dont Compagn Wilhoun 410  
mais age de quarante trois ans Cultivateur na a  
Cuyssland domicilié a Poppel, veuf de Jacobi Wissemans  
decedé a Poppel le dix huitieme Janvier  
de la Republique. Comme il est constaté par  
de decés delivré a Poppel le neuf novembre L'an mille  
huit cent dix, fils majeur de Conseil Wissemans decedé  
a Cuyssland le oure Septembre an mille Sept cent quator  
vingt quatre, Comme il est constaté par acte de decés  
delivré a Cuyssland le dix neuf novembre An mille huit  
cent dix, et d'Adrienne Molesnaars decedé a Cuyssland  
le vingt quatre Decembre dix huit cent et quatre, Comme  
il est constaté par acte de decés delivré a Cuyssland le  
dix neuf novembre dix huit cent dix.

Et Henrica Smotens agee de trente deux ans née et  
domiciliée a Poppel. Servante, fille majeure de Henri  
Cultivateur domicilié a Poppel ci present et consentant  
et de Jimphe Franken decedé a Poppel le treute  
an mille Sept cent quatre vingt trois, Comme il est  
constaté par acte de decés delivré a Poppel le neuf  
-bre dix huit cent dix, lesquels nous ont requis de pro  
a la Celebration du mariage projeté entre eux, et de  
les publications ont été fait, devant la principale par  
de notre eglise, savoir la premiere L'oure novembre  
mois courant, et la seconde le dix huit du même mois,  
se oude tenues du matin, Aucune opposition au dit  
mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit



à leur requi-sition, après avoir donné lecture de  
 toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du *Préjete*  
 six du titre du Code Napoléon institué du mariage  
 avons demandé au futur époux, et à la future épouse  
 s'ils venoient se prendre pour mari et pour femme, chacun  
 d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, de l'a-  
 -sous au nom de La Loi que *Wilhelm* *Wormans*, et  
*Henrica Smolders* sont unis par le mariage, de quoi avons  
 dressé acte en présence de *Jean Engels* âgé de quarante  
 une ans *Cordonnier*, *Jean Baptiste Biemans* fils aîné  
 âgé de vingt neuf ans *Cordonnier*, *Joséph Engels* âgé de  
 quarante trois ans *Boulangier*, et *Martin de Doncker* âgé  
 de trente sept ans *Publicien*, tous les quatre domiciliés à  
*Poppe*, lesquels après qu'il lecture leur en a été aussi  
 donnée lecture l'ont à l'égard avec nous et les parties contractan-  
 -tantes, ainsi le père de la future, accepté la future qui  
 a déclaré de ne savoir écrire

*Wilhelm Wormans*  
 marque + de *Henrica Smolders* *Jean Engels*

*L. Smolders*      *J. B. Biemans*  
*J. Engels*      *M. De Doncker*  
*W. Biemans*  
*maire*

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le sept du  
 mois de décembre à dix heures du matin, par devant  
 nous *Jean Baptiste Biemans* *Maire*, officier de l'état  
 civil de la commune de *Poppe*, Canton d'*Ardenne*  
 Département de *vingt-neuf*, sont comparus *Joséph*  
*Martens* âgé de soixante trois ans *Publicien* et  
*Henric L'ontants* âgé de cinquante huit ans *Notaire*  
 tous deux originaires domiciliés à *Poppe*, lesquels nous ont  
 déclaré que *Jeanne Elisabeth* son fils âgé de

L. 69  
 J.

trente neuf ans fille pultionnaire né et domiciliée à  
 poppeu, Celibataire, fille de feu Jean van Hils et  
 petronelle timmermans, est décidé ce jourd'hui à  
 Sept heures du matin, en la maison de  
 Section première, et les déclarans ont signé  
 avec nous le present acte après que lecture  
 leur en a été faite, J. noulants

J. matersden M. P. Simons  
 maire

L<sup>o</sup> 70  
 L<sup>o</sup>

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le dix six  
 mois de decembre à dix heures du matin, pardevant  
 nous Jeanbaptiste P. Simons Maire, officier de l'état  
 Civil de la commune de poppeu Canton d'arendonck  
 Département des deux nettes, est comparu Jeanbaptiste  
 van de watering âgé de quarante deux ans habitant né  
 et domicilié à poppeu, lequel nous a présenté un enfant  
 du sexe masculin né à poppeu ce jourd'hui à sept heures  
 deux du matin, de lui déclarant et de jeune Jeanne son  
 épouse âgée de trente trois ans né à poppeu  
 à poppeu, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
 d'Antoine, les dits déclarations et présentations faites en  
 présence de Hubert Huybroeck âgé de quarante neuf ans  
 Catholique, et Henri de Jongh âgé de soixante deux ans  
 garde Champêtre, tous deux domiciliés à poppeu, et avec  
 les père et témoins signés avec nous le present acte  
 de naissance après qu'il leur en a été faite lecture,  
 acceptés le père qui a déclaré de ne savoir écrire

J. Huybroeck M. P. Simons  
 maire



L'an mille huit cent dix de L'Empire, le quinze <sup>23</sup> ~~15~~ <sup>1800</sup>  
 Du mois de decembre a cinq heures de relevée, par  
 devant nous Jeanbaptiste Widmann Maire, officier de  
 l'état civil de la Commune de Poppel, Canton d'Anvers  
 Département des Deux nettes, sont comparus Jean vinck  
 âgé de cinquante sept ans Catholique, et Jean tielemans  
 âgé de trente une ans Catholique, tous deux voisins domiciliés  
 a Poppel, lesquels nous ont déclaré que Pierre Hendrick  
 âgé de soixante huit ans Catholique né et domicilié a  
 Poppel, veuf de feu Catharine huybreghts, fils de feu  
 Henri Hendrick et Petronelle hesselmans, est décédé ce  
 jourd'hui a trois heures de relevée en la maison N<sup>o</sup>  
 Section trois, et les déclarans ont signé avec nous le  
 present acte, après que lecture lui en a été faite.

Jean tielemans Jean vinck  
 W. Widmann

L. 71  
 O.

L'an mille huit cent dix de L'Empire, le vingt neuf du mois de  
 decembre a neuf heures du matin, par devant nous Jeanbaptiste  
 Widmann Maire, officier de l'état civil de la Commune de  
 Poppel, Canton d'Anvers, Département des Deux nettes est comparu  
 Henri Meunier âgé de vingt huit ans Catholique né et domicilié a  
 Poppel, lequel nous a présenté son Defunt de sexe masculin né  
 a Poppel, ce jourd'hui a quatre heures du matin, de lui déclarant  
 et de Cornelia janssen son épouse âgée de vingt trois ans  
 née a Gante domiciliée a Poppel, a la quelle il a déclaré  
 vouloir donner les surnoms de Willemina. Lesdits Déclarans  
 et présentations faites en présence de Bastien de Jongh  
 âgé de quarante trois ans Catholique, et Cornille Boes  
 âgé de vingt cinq ans fils Catholique, tous deux domiciliés  
 a Poppel, et ont lesdits et terminés signé avec nous le  
 present acte de naissance après qu'il lui en a été faite  
 lecture, accepté la pce qui a été faite de lui savoir le dire.

L. 72  
 H.

B. de Jongh C. Boese W. Widmann